

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate  
Tous les médias du Québec

### **Un fonds des générations financé par Hydro-Québec Un miroir aux alouettes qui risque de coûter cher aux consommateurs**

Montréal, le 24 mars 2006 – Réagissant au budget du gouvernement du Québec présenté hier, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) s'est dite inquiète des conséquences qu'aura l'imposition de redevances de 500 millions \$ par année à Hydro-Québec Production pour financer le Fonds des générations.

Comme l'a déclaré son président, M. Michel Gariépy : «Les grandes entreprises sont les premières à se réjouir que le gouvernement s'attaque au problème d'endettement de la province. En tant que gestionnaires, nous ne pouvons qu'applaudir aux initiatives visant le remboursement de la dette qui pèse sur tous les contribuables, particuliers et corporatifs. Par contre, l'imposition à terme de redevances de 500 millions \$ à Hydro-Québec Production ne nous semble pas appropriée. Au contraire, nous croyons qu'en bout de ligne, cette solution coûtera cher à tous les consommateurs d'électricité, résidentiels comme industriels.»

#### **Une astuce coûteuse**

Selon l'AQCIE, il y a tout lieu d'analyser de façon approfondie le financement du Fonds des générations, annoncé dans le budget Audet, car il comporte des risques importants d'augmentations des tarifs d'électricité, qui seraient assumées par tous les consommateurs. Pour bien comprendre la démonstration de l'Association, il est important de se rappeler qu'Hydro-Québec est scindé en trois unités distinctes : la production, la distribution et le transport. Les 500 millions \$ en redevances sont exigés à Hydro-Québec Production, qui contribue déjà pour la moitié aux deux milliards \$ de profits réalisés par la société d'État dans toutes ses activités.

Cette division qui finance les projets de développement hydroélectrique, le fait à même ses encaisses et par des emprunts, qui viennent augmenter la dette du gouvernement. Comment pourra-t-elle compenser ces 500 millions \$ additionnels par année, tout en continuant à financer de nouveaux projets? Soit par des gains de productivité, ce qui apparaît difficilement réalisable dans de telles proportions et de façon récurrente, soit par des emprunts, qui augmenteraient d'autant la dette.

«Comme il semble clair qu'Hydro-Québec Production ne pourra compenser ce manque à gagner, a poursuivi M. Gariépy, le seul choix qui s'offrira au gouvernement dans quelques années sera d'augmenter les tarifs d'électricité du bloc patrimonial, soit les 165 tWh à 2,79¢/kWh. Or, ce sont les particuliers et les entreprises qui ont pourtant payé le développement hydroélectrique depuis des décennies qui bénéficient de ce tarif et qui seraient victimes éventuellement d'une hausse. Ils se trouveraient donc à payer une deuxième fois un développement qu'ils ont déjà financé!»

L'Association tient à mettre en garde le gouvernement contre toute solution qui aurait à terme pour conséquence toute augmentation des tarifs patrimoniaux. Ceux-ci ont été fixés en fonction des coûts défrayés par l'ensemble des consommateurs québécois, ils sont justes, stables et prévisibles, ce qui est essentiel au maintien et au développement des grandes entreprises dans les régions. «Le gouvernement doit absolument être conscient que hausser

les tarifs du bloc patrimonial mettrait en péril le maintien d'activités économiques essentielles à la vie et au développement des régions. Cela reviendrait ni plus ni moins à créer pour la grande industrie dans son ensemble une situation critique semblable à celle que traversent les entreprises forestières», a conclu le président de l'AQCIE.

### **À propos de l'AQCIE**

Fondée en 1981, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) représente les plus importants consommateurs d'électricité établis au Québec, soit la presque totalité des secteurs industriels dont la facture totale d'énergie électrique s'élève à près de 1,5 milliard \$ par année. Les membres de l'AQCIE souscrivent près de 60 % de la puissance électrique industrielle totale du Québec, ce qui représente environ 42,6 tWh.

- 30 -

Source : Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

Pour renseignements  
Luc Boulanger, directeur exécutif AQCIE  
(514) 919-6050